

Les Jeunes MR se prononcent en faveur de la légalisation de la production, de la vente et de la consommation de cannabis.

Les Jeunes MR ont été une des premières jeunesses politiques à demander une légalisation du cannabis en Belgique. Aujourd'hui, les jeunes libéraux continuent d'assumer pleinement cette position même si un vrai blocage persiste dans le milieu politique, majoritairement au niveau des partis. À l'inverse et au sein des jeunesses politiques, la légalisation fait la quasi-unanimité à l'exception des Jong CD&V et des Jong N-VA qui entretiennent le flou sur ce sujet.

Selon nos calculs, l'encadrement de la vente de cannabis pourrait représenter au minimum un bénéfice de 300,57 millions d'euros par an pour l'État, c'est-à-dire quasi la moitié du déficit estimé, sans les dépenses exceptionnelles en matière de terrorisme et d'asile. Ce chiffre peut monter jusqu'à 700 millions d'euros si on considère les économies dans le milieu judiciaire. Les 300 millions comprennent, à la fois, un système de taxation sous forme d'accises comme c'est le cas pour le tabac (accises spécifiques, accises ad valorem et TVA), la création d'environ 13 000 emplois dans ce secteur et l'émergence de 440 *coffee shops* en Belgique. Cela confirme que, même si le chiffre semble important, il représente une estimation « ad minima » car d'autres retombées au niveau de la production ainsi que les économies faites au niveau judiciaire ne sont pas précisément quantifiables (on parle de plus ou moins 400 millions d'euros). De fait, comme toute nouvelle mesure fiscale, ces chiffres restent approximatifs : ils se basent sur le peu de données disponibles en la matière et sur des observations faites aux Pays-Bas, aux États-Unis et au Portugal. Ces observations nous permettent de tirer plusieurs conclusions sans pour autant pouvoir faire abstraction de la différence de contexte. Par ailleurs, on soulignera que, si on s'appuie sur l'expérience américaine (Colorado et État de Washington) qui a fait l'actualité, le bénéfice pour l'État belge pourrait pratiquement monter jusqu'à 1,5 milliards d'euros par an.

Malheureusement, il y a peu de chance que la légalisation du cannabis soit au programme du Gouvernement fédéral. Au contraire, le Gouvernement Michel a adopté une politique de tolérance zéro « à la Anversoise » tant vantée par le Président de la N-VA, Bart De Wever. Pourtant, si on regarde les rapports de l'Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (OEDT), on remarque que les politiques de répression – comme les politiques de légalisation d'ailleurs – n'ont qu'une très faible influence sur la consommation du cannabis en Europe. En effet, après une très forte croissance dans les années 90, la consommation de

Les Jeunes MR se prononcent en faveur de la légalisation de la production, de la vente et de la consommation de cannabis.

cannabis s'est stabilisée définitivement depuis une quinzaine d'années. Pire, Anvers est l'une des villes d'Europe les plus touchées par le trafic de cannabis, malgré la politique de Bart De Wever et avec toutes les conséquences criminelles qui découlent de l'illégalité du marché (produits dangereux, guerres des clans, blanchiment d'argent, etc.)

Nous avons parlé de l'approche économique du problème. Toutefois, pour les Jeunes MR, cet argument est loin d'être la raison principale qui nous pousse à soutenir la légalisation du cannabis. Elle est plutôt un alibi. Selon nous, la problématique du cannabis doit être avant tout abordée sous l'angle de la Santé publique.

À l'heure actuelle, la question du cannabis est vue sous l'angle de la « morale ». La consommation de cannabis est condamnée ; elle est dénoncée et les consommateurs sont culpabilisés. La philosophie de cette pensée tient en une phrase, celle de Molière dans le Tartuffe : « Couvrez ce sein que je ne saurais voir » qui ne revêt pas seulement de la prudence des autorités mais aussi d'une certaine forme d'hypocrisie. Si on fait abstraction du caractère « moral » du cannabis et qu'on se concentre seulement sur l'aspect « santé », tout pousse à un encadrement de la consommation du cannabis, à ne pas laisser ce problème dans l'angle mort de notre société. La légalisation du cannabis permet de cibler l'action publique sur les vrais groupes « à risques », c'est-à-dire les jeunes et les dépendants, tout en consacrant une grande partie du budget « répression » à la prévention.

À travers une légalisation du cannabis, nous avons la possibilité de mieux réglementer la consommation en contrôlant la qualité (% en THC), en évitant la surconsommation et en empêchant les potentiels accidents (publics ou privés). En théorie, cette mesure facilitera également la sortie de la toxicomanie puisque, déculpabilisés, les dépendants oseront se tourner vers des centres d'aide.

Notons toutefois qu'un âge légal pour consommer du cannabis est primordial. En effet, le cannabis peut perturber le développement cérébral des adolescents pendant le troisième âge du cerveau (changement de connexions neuronales). Cet âge légal devra être déterminé suite à une concertation avec des experts de la santé et de la jeunesse.



Les Jeunes MR se prononcent en faveur de la légalisation de la production, de la vente et de la consommation de cannabis.